D.L.P. 1-9-65 409009

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 4 au Bulletin Technique n° 59 — 31 AOUT 1965

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE

Un traitement est à réaliser contre la seconde génération du Pou de San José dans la semaine du 5 au 12 septembre. Ce traitement devra être renouvelé au cours des derniers jours du mois. On utilisera une des formules suivantes pour 100 litres d'eau :

- 1 litre d'huile blanche d'été + 200 g d'une spécialité à 50 % de D.D.T.
- Emulsion huileuse de D.D.T. (100 g de matière active par hectolitre de bouillie).
- Emulsion huileuse de Parathion (25 g de matière active par hectolitre de bouillie).

Ces traitements sont obligatoires dans toutes les communes faisant partie de la zone contaminée et de la zone de protection qui ont été définies par l'arrêté ministériel du 4 Novembre 1958 ; les exploitants de pépinières et d'établissements d'horticulture, de vergers commerciaux, de vergers d'amateurs, sont tenus de les effectuer. Ces traitements sont notifiés aux Maires des communes intéressées.

CULTURES OLEAGINEUSES

DESINFECTION DES SEMENCES DE COLZA

Différents ennemis peuvent détruire les semis de colza, notamment les champignons responsables de la "fonte des semis" et les altises qui rongent les feuilles dès la levée.

La désinfection des semences avec des produits fongicides et insecticides ou des produits mixtes permet d'éviter ces attaques en protègeant les jeunes plantules pendant la période où elles sont les plus sensibles. Les fongicides les plus utilisés contre la "fonte des semis" sont ceux à base de Thirame ou T.M.T.D., de Manèbe, d'Oxyquinoléate de cuivre, d'Organo-mercurique.

Parmi les insecticides c'est le Lindane qu'il convient d'utiliser. Il faut choisir des poudres ayant une haute teneur en matière active et il est nécessaire d'employer 30 à 40 g de Lindane par kilo de semences. Celles-ci sont enrobées auparavant avec un peu d'huile végétale à raison d'une cuillérée à café pour 2 kg de semences.

Généralement les étiquettes portées par les sacs indiquent si un traitement a déjà été réalisé. Cela permet d'éviter de les traiter deux fois avec un même produit.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Les dernières pluies ont assuré une extension de la maladie dans les cultures insuffisamment protégées. Il y a donc lieu de continuer à assurer la protection des tomates. Pour les derniers traitements il est recommandé d'employer des produits organo-cupriques ou cupriques plus persistants.

.../...

RESULTATS DU CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE EN 1965

DEPARTEMENT DE L'INDRE -

20 F : P. PAQUIER G. Viticulteur - CHABRIS (Indre)
10 F : M. VENAIL Jean - Rocheboin VILLENTROIS (Indre)

DEPARTEMENT DU LOIRET -

20 F : M. MOULLE A. - 114, rue du Petit Vomimbert ST-JEAN-DE-BRAYE (Loiret)
10 F : M. GATEAU Paul - La Villeneuve BONNY-SUR-LOIRE (Loiret)

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER -

20 F : M. MIDOIR Roger - CHEMERY (L. & C.)
10 F : M. BOURDIN Guy - COUDDES (L. & C.)
10 F : M. BANNIER Hubert - THESEE (L. & C.)
10 F : M. CAZIN Edgard - COUR-CHEVERNY (L. & C.)

DEPARTEMENT DU CHER -

20 F : M. LAFORGE Jean - 5, rue Porte César SANCERRE (Cher)
10 F : M. MILLET Henri - 5, rue Porte César SANCERRE (Cher)
10 F : M. LOGNON Gérard - 6, rue Traversière SANCERRE (Cher)
10 F : M. MARDON Emile Chef de Poste - Route de Preuilly QUINCY (Cher)

DEPARTEMENT DE L'YONNE -

20 F : Madame GALLOIS Marcelle - LIGNORELLES (Yonne)
10 F : M. ROSE Chef de Poste - Le Bourg ST-BRIS-LE-VINEUX (Yonne)
10 F : M. BEGUE Charles - Rue de Chitry CHABLIS (Yonne)
10 F : Madame LAVANTUREUX Serge - LIGNORELLES (Yonne)
10 F : M. BOURDIN Raymond Chef de Poste - LIGNORELLES (Yonne))
10 F : M. MICHAUT Raymond - CHICHEE (Yonne)) Ex-aequo
10 F : M. ROBLOT Georges - MILLY par CHABLIS (Yonne))
10 F : M. DROIN-MARY Marcel Chef de Poste - CHABLIS (Yonne))

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE -

20 F : M. JACQUEMARD Marc Viticulteur - Les Loges POUILLY-SUR-LOIRE (Nièvre)
10 F : M. CHABANNE André - Rue Nationale POUILLY-SUR-LOIRE (Nièvre)
10 F : M. SEGERS Chef de Poste - Le Bouchot POUILLY-SUR-LOIRE (Nièvre)
10 F : M. LIVRAIN Henri - Les Aubues CHAULGNES (Nièvre)

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.

Le Directeur Gérant : L. BOUYX.